

DECRYPT' OBS

Le journal des salariés NO 03 d'Orange Business Services

Janvier-Février 2018

ÉDITO

Bonne année à tous

Voici les étrennes 2018 de Thierry Bonhomme !!!

L'équipe **CFDT** de rédaction de « **DECRYPT'®B\$** » vous en souhaite bonne lecture et vous donne rendez-vous pour un prochain numéro.

Les militants **CFDT** de votre service, de votre entité restent à votre disposition pour tout complément d'information ou d'explication.

f3c-cfdt.fr

Crépuscule d'Equant et NRS, premières lueurs de l'OBS SA!!!

En synthèse Thierry Bonhomme, Laurent Aufils (chef du projet) et Delphine Pouponneau (DRH OBS France) nous ont présenté le lundi 15 janvier au matin la plus simple expression d'un projet de simplification de l'organisation d'OBS en deux temps :

- 1 : Transférer les contrats des salariés Equant France dans Orange S.A. (SCE),
- 2: Fusionner les filiales NRS SA en une seule entité juridique hormis la sécurité (Orange CyberDefense) et la dernière acquisition B&D, cette entité juridique est renommée OBS SA. L'UES NRS est aussi renommée en UES OBS.

A terme, OBS passe donc d'une représentation à trois têtes à une représentation à deux têtes : Orange S.A. (SCE) d'un côté, et OBS S.A. de l'autre. La CCNT (TELECOM) versus la CCNBET (SYNTEC).

Ce projet prévu sur un planning très serré (avant la fin du 1^{er} semestre 2018) ne touche pas, dans la présentation de Thierry Bonhomme, aux organisations fonctionnelles, seulement aux organisations juridiques.

Suite à nos inquiétudes pour l'emploi, la direction s'est engagée à proposer un poste à tout salarié des fonctions support qui pourrait se trouver en situation de doublon. Quid des autres services ? Pour l'instant, nous n'avons aucune réponse concrète, mais il s'agit de la première présentation.

NOTRE ANALYSE - NOS DEMANDES

Cette approche à minima, ne résout pas la problématique du mode Alliance entre les deux têtes, ni la compréhension du fonctionnement entre ces deux dernières.

Tout reste à faire, les conditions du transfert, les conditions du regroupement, les périmètres de responsabilités de vos élus....

Nous demandons un contrat social harmonisé sur le mieux-disant pour tous les salariés de la filiale OBS S.A, un transfert des contrats des salariés Equant France prenant en compte leurs spécificités, et garantissant qu'ils seront représentés entre leur transfert et les prochaines élections professionnelles d'Orange SA.

Ce projet doit créer des conditions de mobilité professionnelle transparentes et motivantes pour l'ensemble du personnel d'OBS.

Seule la participation active des IRP (CCE, CE, CHSCT, DP, DS) dans tous les secteurs de cette simplification le garantit.

POUR LA SUITE?

Les différentes équipes CFDT (Orange SA, Equant SA ou NRS SA) seront engagées ensemble dans chacun des volets de cette réorganisation, car pour nous ils ne sont pas dissociables.

Dans ce projet de simplification, nous souhaitons que le résultat bénéficie à tous les salariés, d'une part parce que nous sommes engagés auprès de toutes les entités d'OBS, et d'autre part parce que nous sommes convaincus que le fonctionnement actuel menait à une impasse.

Pour cela, il faudra créer les conditions pour que les salariés se sentent au sein d'une même entreprise Quel que soit la partie où ils se retrouvent réellement.

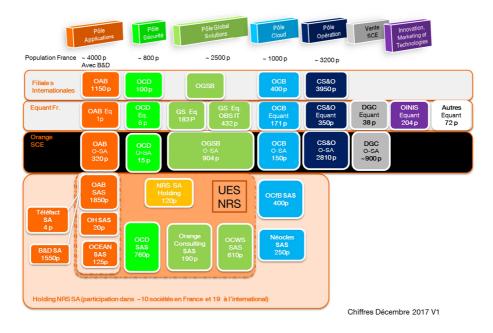
Une année 2018 donc riche en changements et en négociations dont nous vous rendrons compte évidemment au fur et à mesure.

N'hésitez pas à revenir vers vos équipes CFDT pour toutes questions ou remontées d'informations, elles seront capitales tout au long de l'année.

DECRYPT' ●B\$ - N° 03

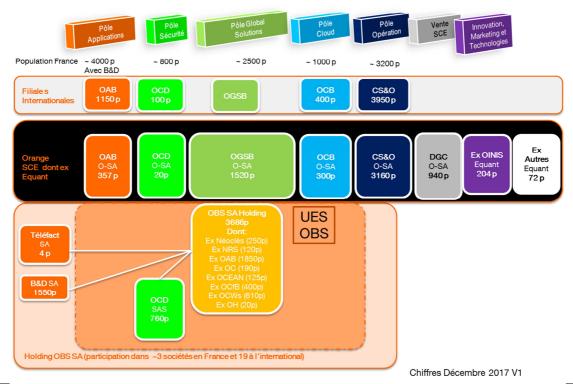
AVANT C'était: ORANGE SA / EQUANT SA / NRS SA

Le millefeuille des entités juridiques Orange SCE - NRS SA - Equant : AVANT



La cible telle qu'elle nous a été présentée, c'est le changement pour le voyage de la DATA : ORANGE SA / OBS SA

Le millefeuille des entités juridiques Orange SA SCE - OBS SA : APRES





CFDT

Communication Conseil Culture

47 - 49 avenue Simon Bolivar 75950 PARIS Cedex19 01 56 41 54 00 / f3c@f3c.cfdt.fr

